



REGLEMENT TOUT TERRAIN - CHALLENGE 1/8^{EME} TT ELECTRIQUE

1. LE CLUB

Compte-tenu des infrastructures actuellement présentes en ligue 17, **le club accueillant une manche du Challenge TT 1/8^{ème} Electrique n'a pas obligation de fournir le 220V** pour la charge d'accus LiPo.

Par conséquent, même si certains clubs proposeront le 220V dans les stands, **les pilotes doivent être autonomes sur la charge de leurs accus (batterie 12V)**. Dans le cas où le 220V est présent dans les stands, le club devra indiquer si cette alimentation peut supporter la charge des accus des participants.

Le club devra également disposer dans les stands d'un extincteur pour feux électriques notamment.

2. SPECIFICATIONS GENERALES DU BUGGY :

- **Les catégories :**
 - o **Une seule catégorie**, 4x4 et 4x2 tout terrain électrique
- **Les caractéristiques techniques :**
 - o La réglementation pour les caractéristiques techniques des buggys sera identique à celles du buggy TT 1/8^{ème} thermique FVRC à l'exception des particularités propres au TT 1/8^{ème} électrique définies ci-dessous:
 - Le poids minimum avec la puce personnelle sera identique au TT 1/8^{ème} thermique soit 3.200 Kg en 4x4 et 2.500 Kg en 4x2.
 - Les châssis graphite sont autorisés.
 - Aucune partie du châssis ou accessoires ne doivent dépasser la largeur des roues avant et arrière.
- **Les moteurs :**
 - o **Ils seront de type électrique sans balais (Brushless), sans limitation de puissance**, avec ou sans capteurs.
 - o Le moteur peut être démontable, les roulements sont autorisés.
- **Les accus :**
 - o **Les accus 4S d'une tension nominale de 14,8 volts seront préconisés, en vue d'un règlement FVRC 2011, même si les accus jusqu'à 6S sont acceptés.** Il est possible d'avoir un montage 2x2S (ou 2x3S ou 3x2S) à la condition que les accus soient de capacité identique.
 - o **Les accus, de type coqués (Hard Case) ou non coqués seront placés dans un support rigide. L'usage d'accus coqués n'est pas obligatoire en 2010.** Le support rigide devra protéger des chocs et du risque de perte de l'accu. Le buggy devra être si possible équipé de bavettes de protection en matériaux souples amortissant les chocs. La conformité de l'installation sera soumise à tout moment à l'approbation du Directeur de course.
 - o Pour des raisons de sécurité, les packs, dont la sortie s'effectue par fils, devront avoir une section susceptible de supporter les courants forts :
 - La couleur de la gaine devra de préférence rendre l'identification aisée des pôles + et - (rouge et noire par exemple).
 - **Dans tout les cas, les liaisons entre accus et variateur devront être amovibles (pas de packs soudés en direct sans connectique).**
 - **Il devra toujours être possible de débrancher rapidement l'accu en cas de problème**
 - o **La charge des accus devra impérativement être effectuée dans un sac de charge LiPo fermé (LIPO Sac) et s'effectuera grâce à un chargeur adapté de**

type CC/CV. Le voltage maxi en fin de charge ne devra jamais dépasser 4.2v par cellule (soit 16.8v pour un 4S). Il pourra être mesuré et sanctionné au départ de chaque qualification et finale par les organisateurs.

- **La carrosserie :**
 - o Les buggys doivent être équipés d'une carrosserie aux caractéristiques identiques à celles de la catégorie Thermique.
 - o Seuls les emplacements prévus à effet de refroidissement à proximité du moteur ou du variateur peuvent être découpés.
- **La radio-commande :**
 - o L'électronique embarquée à bord du buggy ne peut être contrôlée que par le pilote au moyen de son émetteur (2 voies).

3. DEROULEMENT DES COURSES

- **Les inscriptions :**
 - o Compte-tenu de l'intégration du **Challenge 1/8^{ème} TT Electrique** lors des courses de Championnat de Ligue Tout-terrain 1/8^{ème} thermique Open/Promo, **les inscriptions seront limitées à 80 pilotes** au total (électrique et thermique) et la priorité sera donnée au thermique (Championnat de Ligue FVRC).
 - o **Licences** FVRC, «DECOUVERTE» ou «LIGUE» ou «NATIONALE» obligatoire.
 - o **Les droits d'inscriptions** pour participer à ce Challenge 1/8^{ème} TT Electrique sont fixés à 10€ (dont 1€ reversé à la Ligue).
 - o Il est autorisé, pour un même pilote, de participer le même jour et au même endroit à deux compétitions de catégorie différente pour la somme de 17€ (dont 2€ de reversement à la Ligue, somme identique à une inscription 4X2 et 4X4).
 - o Le pilote roulant dans 2 catégories, au même titre que les autres, devra exécuter ses obligations vis à vis de l'organisation (Parc fermé, ramassage, etc.). Aucune dérogation, quelle que soit la raison (ramassage, mise au point, etc.) ne sera accordée au pilote qui se sera inscrit dans les deux catégories.
 - o Les inscriptions, accompagnées du règlement des droits d'inscriptions doivent être adressées au Club organisateur **au moins 2 jours avant la date du Challenge.**
 - o **Les inscriptions sur place** ne seront pas acceptées.
- **Le timing :**
 - o Le timing prévisionnel de course devra être affiché dès le matin et pourra être ajusté fonction des aléas de courses en favorisant la catégorie thermique officielle FVRC et en conservant pour objectif une heure de fin au plus tard à 18h30 (réduction de la durée ou du nombre de manches électriques l'après-midi, manches électriques le midi pendant la pause déjeuner, etc.).
- **La gestion de course :**
 - o La gestion du Challenge 1/8^{ème} TT Electrique s'effectuera via la création dans le logiciel WINARC d'une zone de course spécifique afin de gérer le règlement dédié au Challenge (sur la base du règlement TT FVRC 1/10^{ème} électrique, classement aux points).
- **Les qualifications:**
 - o **3 manches de qualification de 5 minutes en départ lancé**, comme en TT 1/8^{ème} thermique.
 - o Les classements des qualifications seront établis au points sur le même principe qu'en TT 1/8^{ème} thermique, soit l'addition des 2 meilleures manches par pilotes (si 3 manches de qualifications sont courues).
- **Les finales :**
 - o A l'issue des qualifications, **les 10 premiers pilotes seront affectés à la finale A**, les 10 suivants à la finale B, etc... conformément au règlement TT 1/10^{ème} électrique FVRC.
 - o **Les finales se dérouleront en 2 ou 3 manches, sur une durée de 10 à 12 minutes chacune**, à l'appréciation des organisateurs (la durée et le nombre de manches seront

à définir dès le briefing du matin, ces éléments pouvant être modifiés fonction du déroulement des autres manches thermique de la journée (priorité aux manches officielles FVRC, afin de respecter le timing global).

- Il est préconisé **d'interdire les reports de 10 minutes en demi-finales thermique** (par décision des organisateurs dès le briefing) afin de faciliter le bon déroulement du planning.
- **Les départs des finales** s'effectueront en épi (comme en thermique), après un passage sous la boucle de comptage pour en vérifier son fonctionnement.
- **Les pilotes seront classés sur l'addition des n-1 meilleures manches, avec n le nombre de manches courues (addition des 2 meilleures manches pour 3 manches courues par exemple).** Conformément au règlement FVRC, le vainqueur sera obligatoirement issu de la finale A (le meilleur pilote de la finale B ne pouvant dépasser la 11^{ème} place).

4. CLASSEMENT DU CHALLENGE 1/8^{ÈME} TT ELECTRIQUE:

- Chaque manche courue fera l'objet **d'un rapport de clôture envoyé à Jean-Michel Menanteau (responsable TT 1/8^{ème} Ligue 17).**
- **Un classement par points** sera établi à chaque manche selon le modèle 1/8^{ème} TT thermique.
- A la fin de la saison, **un classement général définitif** sera effectué selon des règles identiques en tous points au TT 1/8^{ème} Thermique (nombre de manches prise en compte/nbre de manches courues, etc., Cf règlement FVRC).

Compte-tenu du caractère expérimental de ce règlement, il sera susceptible d'évoluer en cours de saison à discrétion des organisateurs et en accord avec le responsable de ligue TT 1/8^{ème}.